

en bref



L'Institut royal d'architecture du Canada

Le principal porte-parole de l'architecture au Canada

NUMÉRO 31.2
ÉTÉ 2009

Conseil d'administration de l'IRAC de 2008-2009

Présidente

Paule Boutin, FIRAC

Premier vice-président et président élu

Ranjit (Randy) K. Dhar, FRAIC

Deuxième vice-président et trésorier

Stuart Howard, FRAIC

Président sortant de charge

Kiyoshi Matsuzaki, PP/FRAIC

Directeurs régionaux

Stuart Howard, FRAIC
(Colombie-Britannique/Yukon)

Wayne Guy, FRAIC
(Alberta/T.N.-O.)

Charles Olfert, MRAIC
(Saskatchewan/Manitoba)

David Craddock, MRAIC
(Sud et Ouest de l'Ontario)

Ralph Wiesbrock, FRAIC
(Est et Nord de l'Ontario/
Nunavut)

Claude Hamelin Lalonde, FIRAC
(Québec)

Paul E. Frank, FRAIC
(Atlantique)

Chancelier du Collège des fellows

Alexander Rankin, FRAIC

Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture (CCÉUA)

Eric Haldenby, FRAIC

Conseiller à la rédaction

Ralph Wiesbrock, FRAIC

Directeur général

Jon Hobbs, FRAIC

Rédactrice en chef

Sylvie Powell

Le siège social de l'IRAC est situé au :

55, rue Murray, bureau 330
Ottawa ON K1N 5M3

Tél. : (613) 241-3600

Télex : (613) 241-5750

Courriel : info@raic.org

www.raic.org

Deuxième édition du Manuel canadien de pratique de l'architecture – 2009



La deuxième édition du Manuel canadien de pratique de l'architecture pourra être téléchargée en format PDF à partir du site Web de l'IRAC à compter du 22 mai.

Les étudiants en architecture, les stagiaires et les architectes peuvent se procurer le nouveau document au coût

de 75 \$. Cette nouvelle édition comporte plus de 50 aide-mémoire dont plusieurs nouveaux, des bibliographies à jour et des conseils adaptés à la pratique d'aujourd'hui.

Dès l'été, il sera également possible de se procurer le Manuel sur CD-Rom ou en version imprimée.

DU NOUVEAU !

Un guide aidant à déterminer les honoraires appropriés pour les services d'un architecte

L'IRAC vient tout juste de publier un guide national sur les honoraires qui comprend notamment des recommandations à jour concernant les honoraires à pourcentage. Ce guide s'adresse autant aux clients qu'aux architectes et aide les architectes à négocier leurs honoraires avec leurs clients. Il se veut également un complément aux tarifs d'honoraires existants de certaines provinces.

Les membres de l'IRAC peuvent télécharger le document gratuitement. Des copies imprimées pouvant être transmises aux clients seront en vente au coût de 25 \$ chacune.



Avez-vous renouvelé votre adhésion?

Si non, vous pouvez le faire dès maintenant en utilisant le système de paiement en ligne de l'IRAC.

En plus des catégories de membres usuelles – architectes, stagiaires, diplômés en architecture, universitaires et fellows – l'IRAC offre maintenant la possibilité de devenir membre à vie, membre étudiant associé ou membre affilié. À l'exception des membres affiliés et des étudiants associés, tous les autres membres ont droit d'inscrire les initiales MIRAC (membre de l'Institut royal d'architecture du Canada) ou FIRAC (fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada) après leur nom – un symbole de professionnalisme reconnu.

Pour mieux faire connaître les nombreux rôles des architectes dans la société, l'IRAC invite aussi fermement tous les architectes à utiliser leur titre « d'architecte » avec la désignation MIRAC ou FIRAC.

Encouragez vos collègues à devenir membres de l'IRAC et renforcez ainsi l'IRAC dans son rôle de porte-parole des architectes du Canada.

Veronafiere 2009

Une autre fabuleuse occasion offerte aux architectes canadiens membres de l'IRAC

À nouveau cette année, les membres de l'IRAC ont la chance de devenir l'un des six architectes qui recevront une bourse pour suivre un cours sur la pierre et le marbre et assister au salon professionnel Marmomacc en Italie, du 28 septembre au 2 octobre 2009. Les bourses couvrent les frais de cours, les repas, l'hébergement et le transport sur place, de même que les frais d'administration. Les architectes choisis doivent toutefois assumer leurs frais de transport en direction et en provenance de Vérone.

La participation au cours est reconnue et représente 20 heures de formation continue dans le volet formation DIRIGÉE. Le nombre de participants est limité à 30 architectes dont 16 proviennent des États-Unis, 6 du Canada et les autres du Royaume-Uni, de l'Afrique du Sud, de l'Inde et de l'Australie.

Les membres de l'IRAC qui désirent poser leur candidature doivent faire parvenir un curriculum vitae à Jon Hobbs, FRAIC (jhobbs@raic.org), avant le **12 juin 2009**.

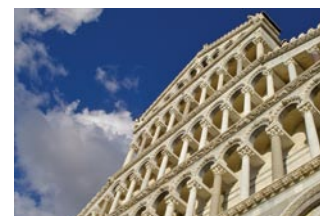


photo : Philip O'Sullivan, MRAIC



photo : Lee Gavel, FRAIC



photo : Philip O'Sullivan, MRAIC